

## L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES AVOCATS EN DANGER (OIAD)

### Kazakhstan: persécution de l'avocate et réfugiée politique Botagoz Jardemalie

Paris, le 17 mai 2018,

**L'Observatoire international des avocats en danger (ci-après, « OIAD ») exprime sa profonde préoccupation concernant la situation de l'avocate du Barreau de New York et réfugiée politique kazakhe, Botagoz Jardemalie, qui a été le conseil de nombreux opposants au régime kazakh.**

Jardemalie a été le conseil de Mukhtar Ablyazov, une des principales figures de l'opposition au Kazakhstan qui vit actuellement en exil en France. En conséquence de son engagement, elle est devenue une cible du régime kazakh qui réprime avec insistance toute forme d'opposition liée au mouvement politique *Choix démocratique du Kazakhstan* et persécute ceux qui y sont impliqués ou affiliés. Elle a obtenu l'asile politique en Belgique en 2013 en raison des risques de représailles qu'elle encourait.

La sécurité de Jardemalie fut menacée, même en Belgique, où elle a été mise sous surveillance. Elle fut même prise pour cible dans un complot d'enlèvement finalement contrecarré par la police belge.

À la demande du Kazakhstan, en 2013, INTERPOL a publié une notice rouge d'arrestation visant Jardemalie basée sur une affaire criminelle fabriquée, mais cette notice rouge a été annulée pour non-respect des règles d'INTERPOL contre les abus politiques de l'organisation.

Le frère de Jardemalie, Iskander Yerimbetov, est en détention provisoire depuis le 13 novembre 2017. Selon ses avocats et plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, Yerimbetov a subi de graves mauvais traitements et a été torturé (voir [Human Rights Watch](#) et [Comité norvégien d'Helsinki](#), [Freedom House](#) et [Coalition kazakhe des ONG contre la torture](#)). Un examen indépendant de Yerimbetov, réalisé par Svetlana Chernikova, et la visite des défenseurs des droits humains Zhemis Turmagambetova, directeur exécutif de la Fondation publique «Charte des droits de l'homme», et Yevgeniy Zhovtis, directeur du Bureau international du Kazakhstan pour les droits de l'homme et Etat de droit, ont confirmé les épisodes de torture. Il est juste de croire que son frère a été arrêté dans le but de faire pression sur Jardemalie pour qu'elle cesse son travail et la forcer à retourner de son pays pour fournir un faux témoignage contre Moukhtar Ablyazov.

L'OIAD appelle les autorités kazakhes à respecter les *Principes de base relatifs au rôle du barreau*, adoptés par les Nations-Unis à la Havane en 1990 qui prévoient notamment que :

*« Les pouvoirs publics veillent à ce que les avocats a) puissent s'acquitter de toutes leurs fonctions professionnelles sans entrave, intimidation, harcèlement ni ingérence indue; b) puissent voyager et consulter leurs clients librement, dans le pays comme à l'étranger; et c) ne fassent pas l'objet, ni ne soient menacés de poursuites ou de sanctions économiques ou autres pour toutes mesures prises conformément à leurs obligations et normes professionnelles reconnues et à leur déontologie. »* Principe 16.

*« Les avocats ne doivent pas être assimilés à leurs clients ou à la cause de leurs clients du fait de l'exercice de leurs fonctions ».* Principe 18.

L'OIAD exhorte les autorités kazakhes à se conformer aux normes établies par les *Principes de base relatifs au rôle du barreau*, à respecter ses obligations internationales en matière de droits de l'homme et à :

- Garantir que Botagoz Jardemalie est en mesure d'exercer ses fonctions professionnelles de manière libre et indépendante, mettant fin à toute forme d'intimidation ou de harcèlement contre sa famille;
- Mettre fin à toute forme de mauvais traitement contre son frère, Iskander Yerimbetov, le libérer immédiatement et veiller à ce qu'il bénéficie d'un procès équitable.

### **Qui sommes-nous ?**

L'Observatoire international des avocats en danger a été fondé par le Conseil national des barreaux (France), le Barreau de Paris (France), le Consejo General de la Abogacía Espanola (Espagne), et le Consiglio Nazionale Forense (Italie). Son objectif est de mener une veille permanente de la situation des avocats menacés dans le monde en raison de l'exercice légitime de leur profession et de porter assistance aux avocats dont la vie, la liberté ou l'exercice professionnel sont menacés.

**Sont membres actifs de l'OIAD les barreaux suivants :**



OBSERVATOIRE  
INTERNATIONAL  
DES AVOCATS

### **Cameroun**

Barreau du Cameroun

### **Espagne**

Barreau de Barcelone

Colegio de Abogados del Senorio de Bizkaia (Bilbao)

Colegio Legi de l'Advocacia de Lleida

Barreau de Madrid

Colegio de Talavera de la Reina (Toledo)

### **France**

Barreau de Caen

Barreau des Hauts-de-Seine

Barreau de Metz

Barreau de Montpellier

Barreau de La Rochelle - Rochefort

Barreau de Lyon

Barreau de Rouen

Barreau de Strasbourg

Barreau de Tour

Barreau de Thonon les Bains

Barreau de Rennes

### **Italie**

Barreau de Bari

Barreau de Brescia

Barreau de Messina

Barreau d'Oristano (Sardaigne).

Barreau de Rome

Barreau de Milan

Barreau de Turin

### **Suisse**

Barreau de Genève

### **Turquie**

Barreau de Dyarbakir